

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 55 (1926)
Heft: 8

Artikel: Saint Thomas et l'École active
Autor: Dévaud, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041007>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique*, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1^{er} doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent, et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à *M. L. Brasey*, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg. Compte de chèque IIa 153.

Le *Bulletin pédagogique* et le *Faisceau mutualiste* paraissent le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du *Bulletin* et 5 du *Faisceau*.

SOMMAIRE. — *Saint Thomas et l'Ecole active.* — *La lutte contre l'alcoolisme par l'école.* — *Refoulement.* — *L'enseignement du français au cours moyen (suite).* — *Les enfants vagabonds en Russie.* — *Bibliographie.* — *Communication de la Direction de l'Instruction publique.*

Saint Thomas et l'Ecole active

Le mot *éduquer* vient du latin *educare*, qui est la forme fréquentative de *educere*. *Educere* signifie tirer de, faire sortir de. La terminaison *are* indique au lecteur que ce n'est qu'à force d'exercices répétés, pendant un temps relativement long, que l'on obtient ce que l'on veut faire sortir, ce que l'on veut tirer de l'enfant. Mais le sens est clair : il y a dans l'enfant quelque chose que l'on doit tirer de lui ; il y a en lui un germe en puissance qu'il faut faire sortir. Eduquer, c'est faire sortir, et non... mettre dedans. Or, les pédagogues d'aujourd'hui semblent penser surtout à... mettre dedans, — soit dit sans calembour. La matière des programmes doit être « introduite » dans la tête des élèves ; les leçons doivent être apprises ; et si l'on en tire quelque chose à l'époque des examens c'est tout d'abord, c'est essentiellement, ce qu'on y a mis, et après l'y avoir mis. L'étymologie serait-elle trompeuse ? Ou nous serions-nous trompés ?

Avouons-le : nous nous sommes trompés. Car l'éducation, c'est bien l'art de tirer ce qui est dans l'enfant sans qu'on l'y ait mis,

c'est bien l'art d'éveiller de sa somnolence une « puissance », une capacité, et de l'aider à se réaliser, à « passer en acte ». Si l'on veut la citation même de la thèse de saint Thomas, la voici : « Celui qui enseigne cause la science dans celui qui apprend, en ramenant celui-ci de la puissance à l'acte. » Ce texte et ceux qui suivront sont tirés d'un article de la *Somme*, qui est le premier de la question CXVII de la Première Partie. Il est intitulé : « Si un homme peut en enseigner un autre ? » A quoi il répond : Assurément, non pas en ce sens que le maître déposerait en l'élève la science comme une chose toute faite (mettre dedans), mais bien plutôt en ce qu'il amène celui qu'il enseigne à user de la lumière intellectuelle pour concevoir par lui-même, d'un effort intérieur et personnel, les notions dont il ne lui propose du dehors que des « signes » : mots, images, appareils pédagogiques divers.

Quelle est cette puissance à faire passer en acte ? Mais c'est la nature humaine elle-même et tout ce qu'elle contient. Que doit-on en tirer ? Ce qu'il y a de spécifiquement humain dans la nature humaine. Qu'est-ce qui constitue spécifiquement l'homme ? C'est la raison. L'homme est défini : un animal raisonnable. L'animalité, voilà le genre prochain ; la raison, voilà la différence spécifique, ce qui constitue l'homme et le rend radicalement différent de tous les autres animaux. Comme ceux-ci, l'homme a un corps qui vit et qui sent ; mais, à l'opposé de ceux-ci, l'homme est vivant, sentant, existant, par une âme spirituelle, douée de raison. Cette âme spirituelle, située à l'échelle inférieure des créatures spirituelles, a ceci de particulier qu'elle ne peut agir, dans son état terrestre tout au moins, que dans et par le sensible. L'intelligence et la volonté ne peuvent exercer leurs activités propres, comprendre pour l'intelligence, agir pour la volonté, que dans le corps et les facultés sensibles. L'âme est donc intéressée à la santé et à la formation normale du corps, comme au bon fonctionnement et au perfectionnement des sens. Cependant le corps et les sens ne sont point éduqués pour eux-mêmes, mais afin que l'âme spirituelle puisse opérer au mieux ses fonctions propres.

Il ne suffit donc pas de s'appliquer avec zèle et bonheur au développement de chacune des facultés ; il faut les développer dans un certain ordre, avec une certaine hiérarchie et selon une certaine mesure et proportion ; la norme en est l'activité proprement intellectuelle et volontaire, la raison. L'éducation a pour but de faire sortir le raisonnable de l'enfant, ou plus exactement toutes les puissances qui y sont encloses, *en fonction du raisonnable*.

Nous nous séparons ici nettement de la plupart des éducateurs modernes qui tendent à cultiver l'*instinctif* qui appartient à l'animal, à confondre, dans la définition de l'homme, la différence spécifique avec le genre, à négliger tout au moins la différence spécifique, alors qu'elle doit être placée au premier plan de nos préoccupations.

Nous nous rapprochons d'eux en déclarant que l'action de l'édu-

cateur ne consiste pas à mettre dans l'enfant quelque chose qui serait apporté du dehors, mais bien à faire sortir de l'enfant ce qui s'y trouve en puissance. Cette action est une aide et n'est qu'une aide. C'est ce rôle adjuvant que je voudrais souligner, à la suite de saint Thomas, parce qu'il est souvent oublié des éducateurs.

La nature nous forme complets. Dans un enfant qui vient de naître se trouvent en puissance tous les éléments, toutes les capacités, toutes les facultés de l'homme total, — parce qu'il y a toute la nature. L'éducateur ne saurait y ajouter rien. S'il pouvait y ajouter quoi que ce soit, nous devrions lui reconnaître un pouvoir créateur que Dieu seul possède. Sa tâche consiste donc uniquement à faire éclore et jaillir ce qui est en puissance, à veiller à ce que le développement en soit normal, régulier, continu, à ce qu'il ne soit ni entravé, ni dévié. L'éducateur n'est, selon le mot même de saint Thomas, que le serviteur de la nature, *minister naturae*. Le saint Docteur illustre joliment cette affirmation en comparant le pédagogue au médecin. De même que le médecin ne peut prendre les remèdes pour le malade, ainsi le pédagogue ne peut penser et vouloir pour l'enfant ; de même que le médecin ne peut qu'aider la nature à se refaire et guérir, ainsi le pédagogue ne peut qu'aider la nature à se développer. « Le principe extérieur de nos perfectionnements (et l'éducation est un perfectionnement), qui est l'art d'autrui, ne travaille point sur nous comme l'agent principal de nos transformations, mais comme *un aide* de l'agent principal, qui est notre propre activité. » On ne saurait dire plus clairement que « l'agent principal » est l'enfant lui-même, et que l'agent extérieur, l'éducateur, ne joue qu'un rôle secondaire, celui d'un aide, *minister*. Et en quoi l'agent extérieur aide-t-il la nature ? « En la fortifiant, en lui présentant des instruments d'action et des secours (programmes, méthodes, procédés), dont *notre nature se sert pour produire son effet*. » Ce qui crée donc une personnalité, ce n'est ni l'entourage, ni le maître d'abord, mais le travail intérieur de l'enfant sur lui-même. L'enfant se développe grâce à ses ressources du dedans, que les influences du dehors ne font que seconder, ou pour parler comme saint Thomas, « l'homme qui enseigne ne fait que prêter secours du dehors, à la manière du médecin qui guérit ; mais, de même que la nature intérieure est la principale cause de la guérison, de même c'est la lumière intérieure de l'intelligence qui est la principale cause de la science en celui qui apprend ».

Ajoutons bien vite que cette action adjuvante est, de règle, nécessaire. Saint Thomas a rapproché l'action du pédagogue de celle du médecin. Il est sans doute de vigoureux malades qui se guérissent d'eux-mêmes, sans médecins ni remèdes. Il est cependant de règle qu'on recoure aux bons offices de la Faculté. Il est des peintres, comme Giotto, qui reçurent du ciel le don de dessiner et d'agencer artistiquement les couleurs. Encore ceux-là bénéficièrent-ils des leçons de quelques Cimabuë ; quant aux autres, qui forment l'énorme

majorité, ils se sont formés dans les écoles et les ateliers. On peut dire de même qu'un enfant ne se développe et ne devient un homme civilisé que grâce à l'éducation. La plupart de nos semblables, et nous-mêmes, serions restés de tristes brutes, des quasi-animaux, si des éducateurs diligents n'avaient prêté leur aide experte aux activités naturelles. On peut donc formuler comme une loi générale que ni l'intelligence ni la volonté ne seraient parvenues à leur développement normal, si l'entourage éducateur n'avait provoqué leur éveil, surveillé leur poussée, rectifié leurs déviations et ne les avait préservées des influences funestes. La vie, quelle qu'elle soit, celle des plantes et des animaux comme celle de l'homme, ne se développe normalement que dans des conditions favorables. Or, la première de ces conditions, pour la vie rationnelle, est la présence d'éducateurs qui remplissent leur tâche avec intelligence et conscience. L'enfant ne sait pas vers quoi il doit orienter son activité ; il ne sait pas non plus ce qu'il doit cultiver en lui, ni ce qu'il doit extirper ; il est faible, inconstant, vite découragé. Il a besoin d'un aide qui sache vers quoi le diriger, qui lui fasse connaître ce qui est bien, ce qui est mal, qui le soutienne et l'encourage. L'éducateur est un agent secondaire, mais c'est un agent nécessaire.

Son action cependant ne peut consister qu'à suivre l'évolution et les procédés de la nature, en bon serviteur qui ne prétend pas en savoir davantage que son maître : *minister naturae*. Ici encore, saint Thomas nous enseigne sans ambages ni détours : « L'art imite la nature dans son procédé » ; il entend l'art de la médecine et celui de la pédagogie ; « de même que les guérisons naturelles se produisent par altération, digestion, expulsion de la matière morbide, de même en agissent les guérisons médicales ». La pittoresque conception moyennageuse de la maladie et de sa guérison illustre un principe éternel que nous traduirons pédagogiquement : l'éducation doit suivre l'évolution naturelle du corps, des sens et de l'esprit, sans la devancer, ni la forcer, ni la contrecarrer illégitimement. Nous n'avons pas à corriger l'œuvre de Dieu ; or, la nature est son œuvre. Lui-même la respecte ; il n'y ajoute la surnature qu'à la manière d'un accident qui laisse intacte la substance tout en la surélevant. Dieu lui-même observe, dans les opérations les plus intimes et les plus divinissantes de la grâce, les lois du développement et du fonctionnement des diverses facultés humaines. Nos méthodes et nos procédés doivent donc se plier strictement aux données de la psychologie de l'enfant.

Nous avons alors à comprendre la nature entière de l'enfant, non seulement ses puissances organiques et sensibles, ou ses instincts, mais encore les facultés rationnelles ; nous devons y adjoindre la surnature que nous tenons du don gratuit de Dieu.

Et, maintenant, je ne saurais mieux et plus pertinemment terminer cet exposé qu'en laissant conclure le Docteur officiel de l'Eglise catholique lui-même : « Le maître ne cause pas la lumière intelligible

dans son disciple, ni non plus directement les espèces intelligibles, mais il meut le disciple au moyen de son enseignement à se former lui-même, par la vertu de son intelligence, les concepts intelligibles, dont il lui présente du dehors les signes... »

E. DÉVAUD.

La lutte contre l'alcoolisme par l'école

L'éducation antialcoolique doit se faire avant tout dans la famille. C'est elle qui, la première, a qualité pour diriger l'enfant dans la vie morale. L'école, même très chrétienne, n'est destinée qu'à seconder les efforts de la famille et à remplacer celle-ci dans l'enseignement qu'elle ne peut pas donner. Il est des choses pour lesquelles les maîtres les plus dévoués ne pourront jamais remplacer la famille. Nous croyons qu'il en est ainsi de l'éducation antialcoolique. Si les parents donnent l'exemple de la sobriété, il est très certain que leurs enfants seront entraînés par cet exemple.

Cependant, l'école est tout de même un facteur essentiel dans l'éducation antialcoolique. Mais ici, comme dans la famille, la grande leçon de l'exemple est d'une absolue nécessité. Sans le bon exemple, l'instruction antialcoolique n'aboutirait pas. Supposons un instant que l'instituteur ne fasse que donner sèchement et sans conviction l'enseignement antialcoolique qu'il est obligé de donner, qu'en résultera-t-il pour la plupart de ses élèves ? Aucun bien. La lettre sans l'action reste morte. La morale de la sobriété est comme toute autre morale, elle n'a de valeur que si elle est appliquée à la vie. Il est donc nécessaire que nous ajoutions à nos explications sur les dangers et la laideur de l'intempérance, *l'exemple d'une vie sobre* et d'un caractère modéré en toutes choses ; nous ferons ainsi beaucoup plus pour la bonne cause que les plus beaux discours. Dans son langage imagé et pittoresque, saint François de Sales dit : « J'estime bien plus une once de bons exemples que cent livres de paroles. »

Ne perdons pas de vue que les enfants saisissent immédiatement les contradictions qui pourraient exister chez nous entre la théorie et la pratique. Nous devons être sur nos gardes et nous conduire de telle façon que nous ne méritions pas l'application du proverbe : « Il parle bien, mais il marche mal. »

Nous ne devons donc pas rester dans le domaine de la théorie pure et simple et nous contenter de donner des conseils ou des avis :

¹ Nous nous sommes, sans doute, reporté à saint Thomas, article cité (Cf. Pègue, V, 616) ; mais nous en avons utilisé aussi un substantiel commentaire du P. Schwalm, O. P., intitulé : *De l'activité intellectuelle d'un maître d'après saint Thomas* (*Revue thomiste*, 1900, p. 251), que nous a obligeamment signalé M. l'abbé Journet, directeur au Séminaire de Fribourg.